



Lotissement
LA CHÊNAIE DU
COUDOULET

Permis d'Aménager

PA 3 : PLAN DE L'ETAT DES LIEUX

Coordonnées RGF 93 zone 3 CC44 - Altitudes NGF IGN 1969 - rattachement par GPS au réseau Teria
Précision de la position planimétrique : classe III, +/- 1.5 cm
mars-avril 2023 : relevé d'état des lieux



Cabinet COURBI
Société de Géomètres-Experts
N° d'inscription : 2013C200X03
380 rue d'Aquitaine - 84100 ORANGE
T 04 90 34 06 57
contact@cabinet-courbi.fr



LEGENDE ETAT DES LIEUX

Talus			On utilise la projection Lambert, la direction du Nord est une mention obligatoire.
Hydrographie		Courbes de niveaux	
Haie		Bord de culture	
Arbres	Feuillus Olivier Résineux	Station de repérage	

Mur de soutènement		Mur bahut		Mur plein	
Clôture grillagée		Bati dur		Bati léger	

Le schéma illustre la signalisation routière pour un carrefour à T. Les éléments sont classés en trois catégories principales : Bord de route, Bord de chemin, et Signalisation horizontale.

- Bord de route** : Indique la limite de la chaussée.
- Bord de chemin** : Indique la limite du chemin.
- Signalisation horizontale** : Indique la signalisation au sol.
- Bordures** : Indique le passage "toteau" et la limite du carrefour.
- Mobilier urbain** :
 - Barrière
 - Potelet amovible
 - Potelet fixe
 - Embase potelet

Appréhension pour l'installation			
Eaux pluviales	EP Ø 400 →		Branchement particulier
Eaux usées	EU Ø 200 →		Branchement particulier
Eau potable	AEP Ø 100		Branchement particulier
Arroçage - irrigation	Pe Ø 40		
Électricité	souterrain		
Éclairage Public	ECL Ø 63-cable-Cu		
Téléphone	souterrain FT 3 Ø 42/45		
Gaz			
Réseau "ville" (réservé, sonorisation, vidéo ...)			

Numéro de parcelle 89 Contour de parcelle _____ Bâtiment (indicatif)

Borne OGE		Clou d'arpentage		Sommet non matérialisé	
Limite bornée et cotation					
	5.00		5.00		
	Cotes de repérage		Cotes de repérage		

